Image not found or type unknown

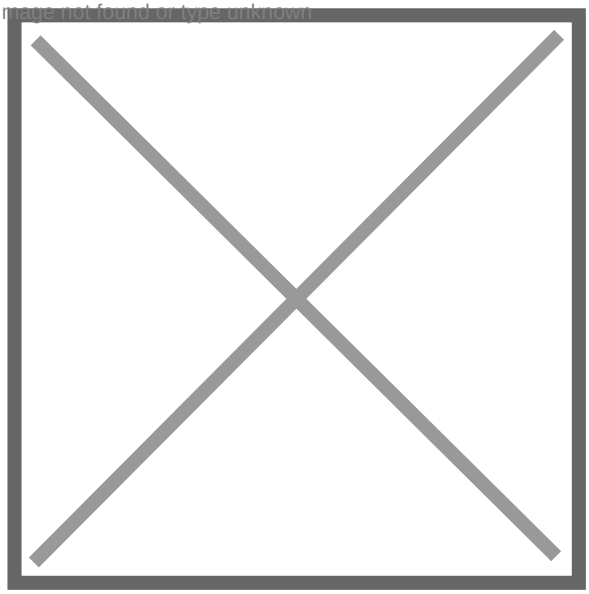

Droit civil et familiale-obligation alimentaire

Par **pilou92**, le **04/08/2011** à **12:56**

Bonjour,
mimi493
Voir ses messages
Membre du club

Inscrit : 16/08/2010
Messages : 11989 Seine-Saint-Denis, Le 01/08/2011 12:33
Voyez avec le curateur

pilou92
Voir ses messages
Nouveau membre

Inscrit : 30/07/2011
Messages : 6 Moselle, Le 01/08/2011 20:23
Curateur abcent pour cause de vacances.
De plus j'ai été convoqué au CCAS de ma ville pour remplir un dossier d'aide alimentaire.
Ce dossier a été envoyé par le Conseil Général de la Moselle .
Pourquoi suis-je le seul a devoir remplir ce dossier me demandant mes salairse , mes déclarations de ressources etc... , alors que mes 2 frères et ma soeur ne l' on pas reçu ?.
J e précise que ma Maman était domiciliée eN MEURTHE ET MOSELLE chez ma soeur depuis + de 3 mois et que ma soeur l'a placée en maison de retraite.

que dois-je faire?

[Modifier mon message] [Supprimer] Dernière modification : le 03/08/2011 18:35

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés